



Rapport de gestion

Troisième trimestre et neuf premiers mois de 2012 comparés
au troisième trimestre et neuf premiers mois de 2011

TABLE DES MATIÈRES

Section	Page	Section	Page		
1	Développements récents	2	9	Liquidités et ressources financières	27
2	Faits saillants du troisième trimestre et neuf premiers mois de 2012	5	10	Transactions entre parties liées	32
3	Mise en garde relative aux énoncés prospectifs	8	11	Conventions comptables et modifications	33
4	Notre entreprise	9	12	Risques et incertitudes	35
5	Comment nous analysons et présentons nos résultats	10	13	Informations trimestrielles	36
6	Détail des comptes de résultat	12	14	Contrôles et procédures	36
7	Carnet de commandes	17	15	Litiges	40
8	Résultats d'exploitation par secteur	20			

Le 2 novembre 2012

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

1 – DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

Nomination du nouveau président et chef de la direction

Le 10 août 2012, la Société a annoncé que, à compter du 1^{er} octobre 2012, Robert G. Card deviendrait son nouveau président et chef de la direction (le « chef de la direction »), ainsi qu'un membre du conseil d'administration. M. Card compte près de 40 ans d'expérience en exploitation et gestion de projets d'infrastructures et d'énergie, incluant son expérience récente avec un groupe de sociétés de génie-conseil qui figure au classement Fortune 500, et qui possède un effectif de 30,000 personnes et des bureaux dans plus de 80 pays, et dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à environ 6 milliards \$.

M. Card remplace M. Ian A. Bourne, qui, à la demande du conseil d'administration, a accepté d'assumer les fonctions de chef de la direction par interim (le « chef de la direction par intérim ») suivant l'annonce, le 26 mars 2012, que M. Pierre Duhaime (l'« ancien chef de la direction ») avait démissionné de sa fonction de chef de la direction et d'administrateur et qu'il se retirait de la Société. M. Bourne reste vice-président du conseil d'administration.

Questions de conformité, enquêtes et collaboration avec les autorités

En mars 2012, la Société a annoncé les résultats d'un examen indépendant des faits et des circonstances entourant certains paiements et contrats (l'« examen indépendant »), lequel a été entrepris volontairement par le conseil d'administration de la Société en février 2012. L'examen indépendant a été effectué par le comité d'audit du conseil d'administration avec l'assistance d'un conseiller indépendant externe, sous la direction et la supervision du comité d'audit. Le conseil d'administration de la Société a adopté toutes les recommandations du comité d'audit, et mandaté la direction de concevoir un plan et un calendrier détaillés pour leur mise en œuvre. Nous faisons le point ci-dessous sur la situation concernant la mise en œuvre de ces recommandations, ainsi que certaines autres mesures qui ont été prises. De plus, conformément aux conclusions de l'examen indépendant, la politique de la Société sur les agents et représentants commerciaux (la « politique sur les agents ») et les questions de conformité continueront de faire l'objet d'un examen, notamment en vue de déterminer si des sommes ont été irrégulièrement versées, directement ou indirectement, à des personnes ayant un devoir fiduciaire envers la Société. Par conséquent, cet examen continu porte sur des questions allant au-delà des contrats et des paiements visés par l'examen indépendant et, lorsque les résultats auront été présentés au comité d'audit, il pourrait entraîner des mesures correctives additionnelles ou d'autres conclusions. Les pratiques commerciales de la Société continueront d'être

examinées et des changements pourraient aussi être apportés dans le futur. Voir la section 12, « Risques et incertitudes ».

Comme il a déjà été annoncé en septembre 2011, la Gendarmerie Royale du Canada (la « GRC ») mène une enquête sur la participation de la Société à des projets au Bangladesh et dans certains pays d'Afrique. On croit savoir que l'enquête est en cours et vise principalement une soumission infructueuse présentée par une filiale en vue de superviser, pour le compte du gouvernement bangladais, l'entrepreneur chargé d'un projet. À la suite de l'enquête, des accusations ont été portées contre deux anciens employés d'une filiale de la Société en vertu de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (Canada) relativement au projet bangladais. La Banque mondiale effectue également une enquête sur ce projet au Bangladesh; en mars 2012, elle a suspendu temporairement le droit de la filiale de la Société de présenter des soumissions à l'égard de nouveaux projets que la Banque mondiale parraine dans l'attente des conclusions de son enquête et de sa décision définitive. La filiale a le droit de contester les allégations énoncées dans le rapport confidentiel de la Banque mondiale avant la prise d'une décision définitive. La Société communique avec la Banque mondiale et entend fournir une réponse exhaustive relativement à ces allégations concernant ce projet et tout autre projet financé par la Banque mondiale à l'égard duquel celle-ci mène ou peut mener une enquête.

La Société croit savoir que des enquêtes par diverses autorités sont en cours au sujet des questions mentionnées ci-dessus et d'autres questions. Comme il a été annoncé en mars et en avril 2012, la Société a fourni des renseignements et des documents aux autorités compétentes et apporte sa collaboration à l'égard de toutes ces questions, y compris le mandat de perquisition exécuté par la GRC le 13 avril 2012. À l'exclusion de la suspension temporaire mentionnée ci-dessus, aucune accusation ni aucune sanction n'ont été portées ou imposées contre la Société relativement à ces questions. On ne peut actuellement prévoir l'issue de ces enquêtes ou si des pénalités ou d'autres sanctions sont susceptibles d'être imposées contre la Société à cet égard, y compris quant à la possibilité que des accusations ou des sanctions soient portées ou imposées contre elle relativement à des violations possibles de la loi ou de contrats. D'autres enquêtes portant sur la Société pourraient être lancées par ces autorités ou d'autres autorités, ou la portée des enquêtes en cours pourrait être élargie.

Mesures correctives apportées aux faiblesses importantes déjà relevées

Comme il est indiqué dans le « Rapport de gestion » 2011 de la Société, le vice-président du conseil et chef de la direction par intérim et le chef des affaires financières de la Société, dans le cadre de leur

évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011, qui tenait compte des constatations de l'examen indépendant, ont identifié certaines faiblesses importantes en ce qui concerne la conception et l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011. Le chef de la direction de la Société et le chef des affaires financières ont conclu que ces faiblesses importantes perduraient au 30 septembre 2012, à savoir (voir la section 14, « Contrôles et procédures ») :

- le contournement par la direction des contrôles internes compris dans la politique sur les agents de la Société; et
- la non-conformité au Code d'éthique et de conduite dans les affaires (le « code d'éthique ») et à la politique sur les agents de la Société et des contrôles inefficaces à l'égard de la conformité à ceux-ci.

Sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a adopté les recommandations visant la prise de mesures correctives découlant de l'examen indépendant. Ces recommandations visaient à renforcer les normes de conduite, à accentuer et à améliorer les contrôles et les processus internes et à examiner le contexte de conformité. En outre, la direction de la Société a déterminé et commencé à mettre en œuvre un certain nombre de mesures en vue de traiter les faiblesses importantes mentionnées ci-dessus et de continuer à renforcer les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Société. Le conseil d'administration a enjoint la direction d'établir un plan et un échéancier pour la mise en œuvre de toutes ces mesures et continue de surveiller leur mise en œuvre.

Pour une description de la situation concernant la mise en œuvre de ces mesures correctives, ainsi que certaines autres mesures qui ont été adoptées pour renforcer les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Société, se référer à la section 14, « Contrôles et procédures ».

2 – FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE ET NEUF PREMIERS MOIS DE 2012

BAISSE DU RÉSULTAT NET

> Troisième trimestre

- Au troisième trimestre terminé le 30 septembre 2012, le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin s'est établi à 114,9 millions \$ (0,76 \$ par action après dilution), comparativement à 124,5 millions \$ (0,82 \$ par action après dilution) pour le trimestre correspondant de 2011.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les Investissements - concessions d'infrastructure (« ICI ») s'est établi à 84,0 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 98,9 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Cette diminution reflétait principalement un apport moins élevé du secteur Infrastructures et environnement, partiellement contrebalancé par des apports plus élevés des secteurs Opérations et maintenance (« O&M ») et Mines et métallurgie.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société provenant des ICI s'est établi à 30,9 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 25,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du résultat net plus élevé provenant d'AltaLink, partiellement contrebalancé par un résultat net moins élevé provenant de Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A. (« SKH »).

> Neuf premiers mois terminés le 30 septembre

- Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour les neuf premiers mois de 2012 s'est établi à 214,5 millions \$ (1,42 \$ par action après dilution), comparativement à 302,8 millions \$ (1,99 \$ par action après dilution) pour la période correspondante de 2011.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI s'est chiffré à 128,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 211,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011. Cette diminution reflétait principalement des apports moins élevés des secteurs Infrastructures et environnement, Énergie, et Hydrocarbures et produits chimiques, partiellement contrebalancés par un apport plus élevé du secteur Mines et métallurgie.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 86,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 91,7 millions \$ pour la période correspondante de 2011, principalement en raison de dividendes moins élevés provenant de l'Autoroute 407, alors qu'un dividende spécial de 18,5 millions \$ a été déclaré et versé à la

Société au deuxième trimestre de 2011, ainsi que d'un résultat net moins élevé provenant de SKH, partiellement contrebalancés par un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

HAUSSE DES PRODUITS

- > Les produits ont augmenté à 2,0 milliards \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 1,8 milliard \$ pour la période correspondante de 2011. Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits ont augmenté de 11,3 % pour s'établir à 5,7 milliards \$, comparativement à 5,1 milliards \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en raison principalement d'une augmentation de 37,2 % dans la catégorie Services.

SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

- > La situation financière de la Société est demeurée solide, avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1,1 milliard \$ au 30 septembre 2012, comparativement à 1,2 milliard \$ au 31 décembre 2011.

CARNET DE COMMANDES SOLIDE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2011
Services	2 125,7 \$	2 348,1 \$	2 226,1 \$
Ensembles	5 453,6	5 988,3	5 482,8
O&M	2 346,3	2 357,3	2 379,1
Total	9 925,6 \$	10 693,7 \$	10 088,0 \$

- > Le carnet de commandes est demeuré solide à la fin de septembre 2012 par rapport à la fin de décembre 2011.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES (« RCPMA »)

- > Le RCPMA a été de 14,2 % pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2012, comparativement à 24,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, un rendement supérieur à l'objectif de rendement de la Société, qui consiste à dépasser de 600 points de base le rendement des obligations à long terme du Canada pour la période, soit un total de 8,5 %.

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de 2012 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, être lu conjointement avec ces documents et avec le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, ainsi qu'à la **lumière des informations se retrouvant à la section 3 sur la mise en garde relative aux énoncés prospectifs**. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers sur son site Internet (www.snclavalin.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens**, et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**.

CHIFFRES COMPARATIFS

Tel que présenté dans la note 35.2 E. des états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2011, la Société a corrigé ses chiffres comparatifs de 2010 se rapportant à des paiements qui ont été effectués en vertu de ce qu'on présume être un contrat d'agent et qui ont été facturés et documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas. Étant donné que ces paiements ont été documentés au titre d'un projet de construction auquel ils ne se rapportaient pas, et qu'il n'existe aucune preuve directe ni concluante quant à l'utilisation et à l'objet de ces paiements ou quant à la nature des services fournis relativement à ces paiements, la Société a déterminé qu'ils doivent être comptabilisés au titre des charges de la période (c.-à-d. ne générant pas de produits) aux fins comptables.

Alors que les chiffres de 2011 inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société reflétaient l'ajustement pour les paiements effectués en 2010 susmentionnés et d'autres paiements similaires effectués en 2011 en vertu de contrats d'agent présumés qui doivent aussi être comptabilisés au titre des charges de la période, les chiffres des rapports de gestion trimestriels pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 ont été publiés avant la correction se rapportant à ces paiements.

Le tableau suivant présente l'incidence des ajustements apportés aux chiffres comparatifs pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2011 qui ont été reflétés dans les rapport de gestion pour les premier, deuxième et troisième trimestres de 2012:

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROIS MOIS TERMINÉS LE		
	31 mars 2011	30 juin 2011	30 septembre 2011
Résultat net, tel que publié dans les rapports de gestion trimestriels	76,6 \$	103,4 \$	128,6 \$
Résultat net ajusté	78,8	104,9	127,6
Augmentation (diminution) du résultat net	2,2 \$	1,5 \$	(1,0) \$

Les chiffres comparatifs au présent rapport de gestion ont été ajustés pour refléter les ajustements susmentionnés.

3 – MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions ou des projections de la Société ou de la direction pour l'avenir peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que « anticiper », « s'attendre à », « croire », « espérer », « estimer », « évaluer », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir » ou « projeter », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, de par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer substantiellement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera.

De nombreux facteurs et de nombreuses hypothèses peuvent influencer sur la concrétisation des projections de la Société, y compris, notamment, le rendement des projets, les dépassements de coûts, le rendement des partenaires en coentreprise, la capacité d'attirer et de retenir des membres du personnel compétents, les sous-traitants et les fournisseurs, les conditions économiques et politiques, le non-respect des lois ou des règlements par des employés, des agents, des fournisseurs ou des partenaires de la Société, et d'autres facteurs hors de son contrôle. Des risques et des incertitudes additionnels existent en raison des faiblesses importantes identifiées liées au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société, des faits analysés dans le cadre de l'examen indépendant ainsi que de l'examen continu de la Société portant sur des questions de conformité, qui sont décrits en détail dans le rapport financier 2011 de la Société, sous « Rapport de gestion », et à la section 12,

« Risques et incertitudes », du présent rapport de gestion. La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précèdent n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement à la section « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et à la section « Risques et incertitudes » du rapport financier 2011 de la Société, sous « Rapport de gestion », ainsi qu'à la section 12, « Risques et incertitudes », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société en date du présent rapport et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ces énoncés prospectifs, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

4 – NOTRE ENTREPRISE

SNC-Lavalin fournit du savoir-faire dans les domaines de l'ingénierie, de la construction et de l'exploitation et entretien (« O&M ») par l'entremise de son réseau de bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement sur des projets dans une centaine de pays, ce qui fait d'elle un chef de file international dans les domaines d'ingénierie et de construction et un chef de file en services d'exploitation et d'entretien au Canada. SNC-Lavalin est également reconnue pour ses investissements sélectifs dans des concessions d'infrastructure.

4.1 – SAVOIR-FAIRE EN INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION OFFERT DANS LES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction est fourni par les employés de la Société sous forme d'activités des catégories Services et Ensembles :

- > **Services** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin fournit des services d'ingénierie, d'études de faisabilité, de planification, de conception détaillée, d'évaluation et de sélection d'entrepreneurs, de gestion de projet et de la construction, et de mise en service.
- > **Ensembles** : comprend les contrats en vertu desquels SNC-Lavalin est responsable non seulement d'exécuter une ou plusieurs activités de la catégorie Services mentionnée ci-dessus, mais assume également la responsabilité de fournir les matériaux et l'équipement, en plus d'être habituellement responsable des activités de construction.

Les activités des catégories Services et Ensembles fournies à la clientèle s'étendent à de nombreux secteurs, entre autres, Infrastructures et environnement, Mines et métallurgie, Énergie et

Hydrocarbures et Produits chimiques. Une analyse des résultats d'exploitation de la Société par secteur d'activité figure à la section 8 du présent rapport.

4.2 – ACTIVITÉS DE LA CATÉGORIE OPÉRATIONS ET MAINTENANCE

Les activités de la catégorie O&M consistent à fournir des solutions d'exploitation, d'entretien et de logistique pour des immeubles, des centrales électriques, des systèmes d'adduction et de traitement de l'eau, des usines de dessalement, des services postaux, des installations de radiodiffusion, des autoroutes, des ponts, des réseaux de transport léger sur rail, des aéroports, des navires, des camps militaires et des baraquements de chantier. Le savoir-faire de SNC-Lavalin dans le secteur O&M permet à la Société non seulement de conclure des contrats d'exploitation et d'entretien indépendants, mais également d'élargir ses activités dans les catégories Services, Ensembles et ICI en offrant du tout-en-un adapté aux besoins des clients, et s'inscrit en complément de ses ICI.

4.3 – INVESTISSEMENTS – CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

SNC-Lavalin investit de façon sélective dans des concessions d'infrastructure pour les services publics, tels que les aéroports, les ponts, les bâtiments culturels et publics, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau pour lesquelles son savoir-faire technique et son savoir-faire en ingénierie, en construction, et en gestion de projets, ainsi qu'en exploitation et entretien, de même que son expérience en montage financier de projets, lui confèrent un avantage distinctif.

5 – COMMENT NOUS ANALYSONS ET PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS

La Société présente ses résultats selon **quatre catégories d'activité** : **Services** et **Ensembles** (qui regroupent les activités des domaines de l'ingénierie et de la construction), **O&M**, et **ICI**. La Société analyse régulièrement les résultats de chacune de ces catégories de manière indépendante, étant donné qu'elles génèrent des marges brutes différentes et présentent des profils de risque différents. La Société analyse également ses résultats par secteur d'activité, qui regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, **de la façon dont est évalué le rendement de la direction**. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction, en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie respective, comme suit : **Infrastructures et environnement, Mines et métallurgie, Énergie, Hydrocarbures et Produits chimiques** et **Autres secteurs**. Les secteurs d'activité **O&M** et **ICI** correspondent aux catégories d'activité du même nom.

5.1 – MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et mesurer ses résultats constituent des mesures financières non définies par les IFRS. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction estime que ces indicateurs fournissent une information utile, car ils permettent d'évaluer le rendement de la Société et de ses composantes à divers égards, comme la rentabilité et la situation financière passées, présentes et prévues. Ces mesures financières non définies par les IFRS comprennent les indicateurs suivants :

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE	MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS	RÉFÉRENCE
Rendement		Trésorerie	
Carnet de commandes	Section 7	Position de trésorerie nette	Section 9.1
Résultat d'exploitation par secteur	Section 8	Liquidités discrétionnaires	Section 9.1
RCPMA	Section 9.5		

Une définition de toutes les mesures non définies par les IFRS est fournie aux sections susmentionnées afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction et, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non définies par les IFRS et de la mesure la plus directement comparable calculée conformément aux IFRS.

6 – DÉTAIL DES COMPTES DE RÉSULTAT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011 ⁽¹⁾	2012	2011 ⁽¹⁾
Produits par activité :				
Services	797,7 \$	598,0 \$	2 253,8 \$	1 642,5 \$
Ensembles	745,5	758,2	2 065,6	2 087,0
O&M	304,5	308,3	981,1	1 016,8
ICI	127,5	115,0	368,9	345,5
	1 975,2 \$	1 779,5 \$	5 669,4 \$	5 091,8 \$
Marge brute	389,1 \$	340,4 \$	967,2 \$	933,2 \$
Frais de vente, généraux et administratifs	207,2	150,6	603,0	469,8
Charges financières nettes:				
Provenant des ICI	30,0	25,6	81,9	68,9
Provenant des autres activités	5,9	5,4	14,2	15,7
	35,9	31,0	96,1	84,6
Résultat avant impôt sur le résultat	146,0	158,8	268,1	378,8
Charge d'impôt sur le résultat	31,3	31,2	53,3	67,6
Résultat net de la période	114,7 \$	127,6 \$	214,8 \$	311,2 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants:				
Actionnaires de SNC-Lavalin	114,9 \$	124,5 \$	214,5 \$	302,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	3,1	0,3	8,4
Résultat net de la période	114,7 \$	127,6 \$	214,8 \$	311,2 \$
Résultat par action (\$)				
De base	0,76 \$	0,83 \$	1,42 \$	2,01 \$
Dilué	0,76 \$	0,82 \$	1,42 \$	1,99 \$
Informations supplémentaires :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI :				
Provenant de l'Autoroute 407	14,7 \$	13,8 \$	44,0 \$	60,0 \$
Provenant des autres ICI	16,2	11,8	42,5	31,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	84,0	98,9	128,0	211,1
Résultat net de la période attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	114,9 \$	124,5 \$	214,5 \$	302,8 \$

(1) Voir la section « chiffres comparatifs », à la page 7, pour des explications sur les chiffres comparatifs.

6.1 – ANALYSE DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	84,0 \$	98,9 \$	128,0	211,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI	30,9	25,6	86,5	91,7
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	114,9 \$	124,5 \$	214,5 \$	302,8 \$

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI s'est établi à 84,0 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 98,9 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Cette diminution reflétait principalement un apport moins élevé du secteur Infrastructures et environnement, partiellement contrebalancé par des apports plus élevés des secteurs O&M et Mines et métallurgie.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société provenant des ICI s'est établi à 30,9 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 25,6 millions \$ pour la période

correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du résultat net plus élevé provenant d'AltaLink, partiellement contrebalancé par un résultat net moins élevé provenant de SKH.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI s'est chiffré à 128,0 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 211,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011. Cette diminution reflétait principalement des apports moins élevés des secteurs Infrastructures et environnement, Énergie, et Hydrocarbures et produits chimiques, partiellement contrebalancés par un apport plus élevé du secteur Mines et métallurgie.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI s'est chiffré à 86,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 91,7 millions \$ pour la période correspondante de 2011, principalement en raison de dividendes moins élevés provenant de l'Autoroute 407, alors qu'un dividende spécial de 18,5 millions \$ a été déclaré et versé à la Société au deuxième trimestre de 2011, ainsi que d'un résultat net moins élevé provenant de SKH, partiellement contrebalancés par un résultat net plus élevé provenant d'AltaLink.

6.2 – ANALYSE DES PRODUITS

Les produits ont augmenté à 2,0 milliards \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 1,8 milliard \$ pour la période correspondante de 2011. **Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits ont augmenté de 11,3 % pour s'établir à 5,7 milliards \$**, comparativement à 5,1 milliards \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en raison principalement d'une augmentation de 37,2 % dans la catégorie Services.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits de la catégorie Services	797,7 \$	598,0 \$	2 253,8 \$	1 642,5 \$

La hausse des produits de la catégorie Services pour les neuf premiers mois de 2012 reflétait un volume d'activité plus élevé, combiné à des produits supplémentaires de la catégorie Services liés aux entreprises acquises, qui sont des produits de 2012 pour lesquels il n'y avait pas de chiffres comparatifs pour la période correspondante de 2011.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits de la catégorie Ensembles	745,5 \$	758,2 \$	2 065,6 \$	2 087,0 \$

Les produits de la catégorie Ensembles pour les neuf premiers mois de 2012 sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2011, alors que le volume d'activité plus élevé

dans les secteurs Énergie, et Mines et métallurgie a été contrebalancé par un volume d'activité moins élevé dans les secteurs Hydrocarbures et produits chimiques, et Infrastructures et environnement.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits de la catégorie O&M	304,5 \$	308,3 \$	981,1 \$	1 016,8 \$

Les produits de la catégorie O&M pour les neuf premiers mois de 2012 sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de 2011.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits de la catégorie ICI	127,5 \$	115,0 \$	368,9 \$	345,5 \$

La hausse des produits de la catégorie ICI pour les neuf premiers mois de 2012 reflétait essentiellement une hausse des produits d'AltaLink, partiellement contrebalancée par des dividendes moins élevés provenant de l'Autoroute 407, en raison d'un dividende spécial déclaré et versé au deuxième trimestre de 2011, ainsi que par des produits moins élevés de SKH.

6.3 – ANALYSE DE LA MARGE BRUTE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Marge brute excluant les ICI	316,1 \$	279,2 \$	768,2 \$	742,6 \$
Marge brute provenant des ICI	73,0	61,2	199,0	190,6
Marge brute	389,1 \$	340,4 \$	967,2 \$	933,2 \$
Ratio de marge brute (%)	19,7 %	19,1 %	17,1 %	18,3 %

La marge brute excluant les ICI pour les neuf premiers mois de 2012 a connu une hausse comparativement à la période correspondante de 2011, reflétant principalement une hausse dans la catégorie Services, essentiellement en raison d'un volume d'activité plus élevé, partiellement contrebalancée par une baisse dans la catégorie Ensembles, reflétant principalement un ratio de marge brute moins élevé, qui incluait une révision défavorable des prévisions des coûts pour un projet d'envergure du secteur Énergie, ayant eu une incidence défavorable de 49,7 millions \$ sur la marge brute au deuxième trimestre de 2012.

La marge brute provenant des ICI pour les neuf premiers mois de 2012 a connu une hausse comparativement à la période correspondante de 2011, reflétant essentiellement une marge brute plus élevée d'AltaLink, partiellement contrebalancée par des dividendes moins élevés provenant de l'Autoroute 407, en raison d'un dividende spécial déclaré et versé au deuxième trimestre de 2011, ainsi que par une marge brute moins élevée de SKH.

6.4 – ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Frais de vente, généraux et administratifs	207,2 \$	150,6 \$	603,0 \$	469,8 \$

Pour le troisième trimestre de 2012, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté comparativement à la période correspondante de 2011, reflétant particulièrement des frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires de 18,8 millions \$ liés aux entreprises acquises, de même que des charges de 11,5 millions \$ liées à certaines mesures de rétention et des charges de 3,7 millions \$ liées aux investigations et autres dossiers connexes au titre de services fournis jusqu'au 30 septembre 2012. Les frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires liés aux entreprises acquises sont des charges de 2012 pour lesquelles il n'y avait pas de chiffres comparatifs pour la période correspondante de 2011.

Pour les neuf premiers mois de 2012, les frais de vente, généraux et administratifs ont augmenté comparativement à la période correspondante de 2011, reflétant particulièrement des frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires de 71,5 millions \$ liés aux entreprises acquises, de même que des charges de 11,5 millions \$ liées à certaines mesures de rétention, des charges de 11,1 millions \$ liées aux investigations et autres dossiers connexes au titre de services fournis jusqu'au 30 septembre 2012, et une charge de 5,0 millions \$ liée aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction. Les frais de vente, généraux et administratifs supplémentaires liés aux entreprises acquises sont des charges de 2012 pour lesquelles il n'y avait pas de chiffres comparatifs pour la période correspondante de 2011.

Les charges susmentionnées liées aux enquêtes et autres questions connexes, ainsi que la charge liée à certaines mesures de rétention et la charge liée aux modalités de départ de l'ancien chef de la direction sont des frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs**. Conformément à la méthodologie décrite à la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société, les frais de vente, généraux et administratifs **corporatifs** sont répartis entre les secteurs d'activité en proportion de leur marge brute respective.

6.5 – ANALYSE DES CHARGES FINANCIÈRES NETTES

TROISIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2012			2011		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(1,2) \$	(1,5) \$	(2,7) \$	(2,1) \$	(2,5) \$	(4,6) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	-	5,4	5,4	-	5,5	5,5
Sans recours :						
AltaLink	28,1	-	28,1	19,1	-	19,1
Autres	1,9	-	1,9	2,0	-	2,0
Autres	1,2	2,0	3,2	6,6	2,4	9,0
Charges financières nettes	30,0 \$	5,9 \$	35,9 \$	25,6 \$	5,4 \$	31,0 \$

NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2012			2011		
	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL	PROVENANT DES ICI	PROVENANT DES AUTRES ACTIVITÉS	TOTAL
Produits d'intérêts	(3,8) \$	(6,1) \$	(9,9) \$	(5,3) \$	(7,6) \$	(12,9) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	-	16,4	16,4	-	16,4	16,4
Sans recours :						
AltaLink	76,0	-	76,0	58,2	-	58,2
Autres	5,8	-	5,8	6,0	-	6,0
Autres	3,9	3,9	7,8	10,0	6,9	16,9
Charges financières nettes	81,9 \$	14,2 \$	96,1 \$	68,9 \$	15,7 \$	84,6 \$

Pour les neuf premiers mois de 2012, les charges financières nettes provenant des ICI ont augmenté pour s'établir à 81,9 millions \$, comparativement à 68,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en raison surtout d'une charge d'intérêt plus élevée provenant d'AltaLink, essentiellement attribuable à un endettement sans recours supplémentaire, partiellement contrebalancé par une perte avant impôts de 5,0 millions \$ constatée au troisième trimestre de 2011 découlant de l'acquisition de la débenture d'une filiale, en lien avec la transaction d'AltaLink, tel que décrite à la note 5A afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société.

Les charges financières nettes provenant des autres activités se sont établies à 14,2 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 15,7 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011.

6.6 – ANALYSE DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Charge d'impôt sur le résultat excluant les ICI	26,0 \$	27,9 \$	39,0 \$	60,6 \$
Charge d'impôt sur le résultat provenant des ICI	5,3	3,3	14,3	7,0
Charge d'impôt sur le résultat	31,3 \$	31,2 \$	53,3 \$	67,6 \$

La diminution de la charge d'impôt sur le résultat pour les neuf premiers mois de 2012 reflétait principalement une diminution du résultat avant la charge d'impôt sur le résultat de la Société.

7 – CARNET DE COMMANDES

La Société divulgue son carnet de commandes, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, pour les **catégories d'activité** suivantes, soit : i) **Services**; ii) **Ensembles**; et iii) **O&M**. Le carnet de commandes est un **indicateur prévisionnel des produits anticipés** qui seront comptabilisés par la Société. Il est établi en fonction des **contrats octroyés** considérés comme des commandes **fermes**.

Les activités de la catégorie **O&M** sont exercées en vertu de contrats qui s'étalent sur une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Afin de fournir une information comparable au carnet de commandes des autres catégories d'activité, la Société limite le carnet de commandes de la catégorie O&M à la période dont l'échéance est la plus rapprochée, soit : i) la **durée du contrat** ; ou ii) les **5 prochaines années**.

La Société veille à ce que l'information présentée dans le carnet de commandes soit à la fois utile et à jour. Par conséquent, la Société revoit régulièrement son carnet de commandes afin de s'assurer que toutes les modifications y sont reflétées, notamment les nouveaux contrats octroyés, les modifications aux contrats en cours et les annulations de projets, le cas échéant.

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes de la Société par catégorie d'activité et par secteur d'activité :

AU 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	2012			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	802,6 \$	2 329,6 \$	– \$	3 132,2 \$
Mines et métallurgie	679,0	331,7	–	1 010,7
Énergie	300,3	1 760,4	–	2 060,7
Hydrocarbures et produits chimiques	229,3	757,5	–	986,8
Autres secteurs	114,5	274,4	–	388,9
O&M	–	–	2 346,3	2 346,3
Total	2 125,7 \$	5 453,6 \$	2 346,3 \$	9 925,6 \$

AU 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2012			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	809,8 \$	2 538,9 \$	– \$	3 348,7 \$	
Mines et métallurgie	770,0	395,2	–	1 165,2	
Énergie	382,7	1 913,6	–	2 296,3	
Hydrocarbures et produits chimiques	268,3	827,1	–	1 095,4	
Autres secteurs	117,3	313,5	–	430,8	
O&M	–	–	2 357,3	2 357,3	
Total	2 348,1 \$	5 988,3 \$	2 357,3 \$	10 693,7 \$	

AU 31 DECEMBRE (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)		2011			
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	SERVICES	ENSEMBLES	O&M	TOTAL	
Services et Ensembles					
Infrastructures et environnement	804,7 \$	2 051,2 \$	– \$	2 855,9 \$	
Mines et métallurgie	646,4	476,6	–	1 123,0	
Énergie	360,8	1 601,1	–	1 961,9	
Hydrocarbures et produits chimiques	248,9	971,8	–	1 220,7	
Autres secteurs	165,3	382,1	–	547,4	
O&M	–	–	2 379,1	2 379,1	
Total	2 226,1 \$	5 482,8 \$	2 379,1 \$	10 088,0 \$	

Au 30 septembre 2012, le carnet de commandes se chiffrait à 9,9 milliards \$, comparativement à 10,7 milliards \$ au 30 juin 2012, et à 10,1 milliards \$ au 31 décembre 2011.

7.1 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE SERVICES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2011
Carnet de commandes de la catégorie Services	2 125,7 \$	2 348,1 \$	2 226,1 \$

La diminution de décembre 2011 à septembre 2012 reflétait une diminution principalement dans les secteurs Énergie et Autres secteurs, partiellement contrebalancée par une augmentation dans le secteur Mines et métallurgie, et incluait des ajouts notables, tels que :

- > le projet de réduction des émissions atmosphériques, dans le secteur Mines et métallurgie, contrat pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la gestion de la construction octroyé par Vale et dont le but premier consiste à rendre, d'ici 2015, les installations de fusion et d'affinage de Vale, à Sudbury, en Ontario, écologiquement conformes aux normes et aux plafonds d'émission de particules de poussières et de métaux, tout en continuant à atteindre les objectifs de production;
- > le projet minier de Cobre Panama, dans le secteur Mines et métallurgie, pour lequel la coentreprise dont SNC-Lavalin est le maître-d'oeuvre a reçu l'ordre de démarrage des travaux de la Minera Panama S.A. relativement au contrat visant à fournir des services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction pour la portion infrastructures de la mine de cuivre à ciel ouvert de Cobre Panama, au Panama.

7.2 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE ENSEMBLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2011
Carnet de commandes de la catégorie Ensembles	5 453,6 \$	5 988,3 \$	5 482,8 \$

À la fin de septembre 2012, le carnet de commandes de la catégorie Ensembles était comparable à celui de décembre 2011, reflétant une baisse principalement dans les secteurs Hydrocarbures et produits chimiques, Mines et métallurgie et Autres secteurs, contrebalancée par une hausse dans les secteurs Infrastructures et environnement et Énergie. Le carnet de commandes à la fin de septembre 2012 incluait des ajouts notables, tels que :

- > le projet de retubage et de remplacement de la canalisation d'alimentation de la centrale de Darlington, dans le secteur Énergie, attribué par la société Ontario Power Generation à une coentreprise réunissant Aecon Industrial et SNC-Lavalin, pour la phase de définition de ce projet;
- > le projet de l'autoroute 407 Est, dans le secteur Infrastructures et environnement, attribué par la Province de l'Ontario à une nouvelle coentreprise à parts égales formée de SNC-Lavalin et d'un partenaire, pour la conception et la construction d'un tronçon qui s'étendra sur 22 km vers l'est depuis le chemin Brock à Pickering jusqu'au chemin Harmony à Oshawa, ainsi que d'une autoroute nord-sud de 10 km, à l'est du chemin Lake Ridge, reliant l'autoroute 407 Est à l'autoroute 401;
- > le projet d'agrandissement Grandir en Santé du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, dans le secteur Infrastructures et environnement, pour lequel SNC-Lavalin fournira des services d'ingénierie, de construction et de financement pour l'agrandissement de l'établissement de soins de santé.

7.3 – CARNET DE COMMANDES DE LA CATÉGORIE O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2012	30 juin 2012	31 décembre 2011
Carnet de commandes de la catégorie O&M	2 346,3 \$	2 357,3 \$	2 379,1 \$

Le carnet de commandes de la catégorie O&M à la fin de septembre 2012 est demeuré comparable à celui de décembre 2011.

8 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR

Tel que mentionné précédemment, la Société analyse ses résultats par secteur d'activité. Ces secteurs regroupent les activités connexes au sein de SNC-Lavalin, de la façon dont est évalué le rendement de la direction. La Société présente l'information de la façon dont est évalué le rendement de la direction en regroupant ses projets réalisés en fonction du type d'industrie.

À l'exception du secteur ICI, la Société évalue le rendement d'un secteur en utilisant le résultat d'exploitation déduction faite de l'intérêt imputé et des frais généraux et administratifs corporatifs. L'intérêt imputé est calculé sur la situation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et est attribué mensuellement aux secteurs au taux annuel de 10 %, donnant lieu à un coût ou à un produit selon que les actifs à court terme excèdent les passifs à court terme du secteur ou vice-versa, tandis que les frais généraux et administratifs corporatifs sont répartis d'après la marge brute de ces secteurs. La charge d'impôt sur le résultat n'est pas imputée aux secteurs, sauf pour le secteur ICI.

Les ICI de SNC-Lavalin sont comptabilisés de la façon suivante :

TYPE D'INFLUENCE	MÉTHODE COMPTABLE
Influence non significative	Méthode du coût
Influence notable	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Contrôle	Méthode de la consolidation intégrale

Ces investissements sont regroupés dans le secteur ICI, dont le rendement est évalué de la façon suivante:

MÉTHODE COMPTABLE	EVALUATION DU RENDEMENT
Méthode du coût	Dividendes et distributions provenant des investissements
Méthode de la mise en équivalence	Quote-part de SNC-Lavalin du résultat net de ses investissements, ou les dividendes provenant des ICI dont la valeur comptable est de néant
Méthode de la consolidation intégrale	Le résultat net de ses investissements, moins la portion attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Dans le cas des ICI pour lesquels l'impôt sur le résultat est payable par les investisseurs, comme les investissements dans des sociétés en commandite au Canada, l'impôt sur le résultat de la Société est attribué selon le taux d'imposition de SNC-Lavalin pour de tels investissements. Par conséquent, le résultat d'exploitation du secteur ICI est présenté net de l'impôt sur le résultat et représente le résultat net de SNC-Lavalin provenant de ses ICI.

Le tableau suivant présente les produits des secteurs d'activité de la Société :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	536,8 \$	537,8 \$	1 464,9 \$	1 425,3 \$
Mines et métallurgie	401,4	255,7	1 044,6	666,5
Énergie	297,7	238,6	929,6	551,0
Hydrocarbures et produits chimiques	216,8	247,2	611,3	826,6
Autres secteurs	90,5	76,9	269,0	260,1
O&M	304,5	308,3	981,1	1 016,8
ICI	127,5	115,0	368,9	345,5
Total	1 975,2 \$	1 779,5 \$	5 669,4 \$	5 091,8 \$

Le tableau ci-dessous présente le résultat d'exploitation des secteurs d'activité de la Société :

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	16,0 \$	37,0 \$	11,7 \$	52,9 \$
Mines et métallurgie	35,3	29,8	63,5	46,3
Énergie	38,7	40,2	60,0	93,8
Hydrocarbures et produits chimiques	11,1	15,0	33,3	57,2
Autres secteurs	10,6	10,1	26,2	29,9
O&M	15,9	8,5	28,0	29,8
ICI	30,9	25,6	86,5	91,7
Total	158,5 \$	166,2 \$	309,2 \$	401,6 \$

8.1 – ACTIVITÉS DES CATÉGORIES SERVICES ET ENSEMBLES

Le savoir-faire en matière d'ingénierie et de construction provient des employés de la Société pour les activités des catégories Services et Ensembles.

8.1.1 – INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant du secteur Infrastructures et environnement				
Services	228,3 \$	178,0 \$	616,6 \$	469,6 \$
Ensembles	308,5	359,8	848,3	955,7
Total	536,8 \$	537,8 \$	1 464,9 \$	1 425,3 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur				
Infrastructures et environnement	16,0 \$	37,0 \$	11,7 \$	52,9 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Infrastructures et environnement (%)	3,0 %	6,9 %	0,8 %	3,7 %

Les produits du secteur Infrastructures et environnement se sont chiffrés à 536,8 millions \$ au troisième trimestre de 2012, soit à un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2011. Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits ont augmenté pour s'établir à 1 464,9 millions \$, comparativement à 1 425,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, reflétant un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Services, partiellement contrebalancé par un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Ensembles.

Au troisième trimestre de 2012, le résultat d'exploitation s'est établi à 16,0 millions \$, comparativement à 37,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2011. Cette diminution était principalement attribuable à une hausse des frais de vente, généraux et administratifs, ainsi qu'à une marge brute moins élevée, partiellement contrebalancées par un gain avant impôts de 7,0 millions \$ provenant de la cession d'une filiale en 2012. **Pour les neuf premiers mois de 2012, le résultat d'exploitation s'est chiffré à 11,7 millions \$**, comparativement à 52,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en raison surtout d'une hausse des frais de vente, généraux et administratifs, partiellement contrebalancée par une marge brute plus élevée, principalement attribuable au fait que la période correspondante de 2011 incluait l'incidence défavorable des événements en Libye, ainsi qu'à un gain avant impôts de 7,0 millions \$ provenant de la cession d'une filiale au troisième trimestre de 2012.

8.1.2 – MINES ET MÉTALLURGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant du secteur Mines et métallurgie				
Services	286,8 \$	222,6 \$	772,4 \$	592,2 \$
Ensembles	114,6	33,1	272,2	74,3
Total	401,4 \$	255,7 \$	1 044,6 \$	666,5 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur				
Mines et métallurgie	35,3 \$	29,8 \$	63,5 \$	46,3 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Mines et métallurgie (%)	8,8 %	11,7 %	6,1 %	6,9 %

Les produits du secteur Mines et métallurgie se sont établis à 401,4 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 255,7 millions \$ pour la période correspondante de 2011. **Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits se sont établis à 1 044,6 millions \$**, comparativement à 666,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, principalement en raison d'un volume d'activité plus élevé dans les deux catégories d'activité.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 35,3 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 29,8 millions \$ au trimestre correspondant de 2011. **Pour les neuf premiers mois de 2012, le résultat d'exploitation s'est établi à 63,5 millions \$**, comparativement à 46,3 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, en raison surtout d'un volume d'activité plus élevé, en partie contrebalancé par une hausse des frais de vente, généraux et administratifs.

8.1.3 – ÉNERGIE

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant du secteur Énergie				
Services	100,4 \$	74,3 \$	356,7 \$	195,0 \$
Ensembles	197,3	164,3	572,9	356,0
Total	297,7 \$	238,6 \$	929,6 \$	551,0 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Énergie	38,7 \$	40,2 \$	60,0 \$	93,8 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Énergie (%)	13,0 %	16,9 %	6,5 %	17,0 %

Au troisième trimestre de 2012, les produits du secteur Énergie ont augmenté pour s'établir à 297,7 millions \$, comparativement à 238,6 millions \$ au troisième trimestre de 2011. Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits ont augmenté pour s'établir à 929,6 millions \$, comparativement à 551,0 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant principalement un volume d'activité plus élevé dans les deux catégories d'activité.

Au troisième trimestre de 2012, le résultat d'exploitation s'est établi à 38,7 millions \$, soit à un niveau comparable à celui du trimestre correspondant de 2011, alors que la hausse des frais de vente, généraux et administratifs a été contrebalancée par un volume d'activité plus élevé ainsi que par un ratio de marge brute plus élevé. Pour les neuf premiers mois de 2012, le résultat d'exploitation a totalisé 60,0 millions \$, comparativement à 93,8 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant essentiellement une révision défavorable des prévisions des coûts pour un projet d'envergure de la catégorie Ensembles au deuxième trimestre de 2012, ayant eu une incidence défavorable de 49,7 millions \$ sur la marge brute, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs plus élevés en 2012, partiellement contrebalancés par un volume d'activité plus élevé.

8.1.4 – HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques				
Services	143,8 \$	91,9 \$	391,7 \$	277,9 \$
Ensembles	73,0	155,3	219,6	548,7
Total	216,8 \$	247,2 \$	611,3 \$	826,6 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques	11,1 \$	15,0 \$	33,3 \$	57,2 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Hydrocarbures et produits chimiques (%)	5,1 %	6,0 %	5,4 %	6,9 %

Au troisième trimestre de 2012, les produits du secteur Hydrocarbures et produits chimiques se sont établis à 216,8 millions \$, comparativement à 247,2 millions \$ au troisième trimestre de

2011. **Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits ont atteint 611,3 millions \$**, comparativement à 826,6 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant principalement un volume d'activité moins élevé dans la catégorie Ensembles, partiellement contrebalancé par un volume d'activité plus élevé dans la catégorie Services.

Le résultat d'exploitation a diminué pour s'établir à 11,1 millions \$ au troisième trimestre de 2012, par rapport à 15,0 millions \$ au troisième trimestre de 2011, reflétant principalement un volume d'activité moins élevé. **Pour les neuf premiers mois de 2012, le résultat d'exploitation a connu une baisse pour s'établir à 33,3 millions \$**, comparativement à 57,2 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant principalement un volume d'activité moins élevé, ainsi qu'une révision défavorable des prévisions des coûts pour un projet d'envergure à prix forfaitaire de la catégorie Services au deuxième trimestre de 2012, ayant eu une incidence défavorable de 16,6 millions \$ sur la marge brute, partiellement contrebalancés par des frais de vente, généraux et administratifs moins élevés.

8.1.5 – AUTRES SECTEURS

Autres secteurs regroupe les activités de plusieurs domaines, à savoir l'agroalimentaire, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie, l'acide sulfurique, ainsi que d'autres installations industrielles qui ne sont pas incluses dans les autres secteurs d'activité présentés précédemment.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant du secteur Autres secteurs				
Services	38,4 \$	31,2 \$	116,4 \$	107,8 \$
Ensembles	52,1	45,7	152,6	152,3
Total	90,5 \$	76,9 \$	269,0 \$	260,1 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur Autres secteurs	10,6 \$	10,1 \$	26,2 \$	29,9 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur Autres secteurs (%)	11,7 %	13,1 %	9,7 %	11,5 %

Les produits des Autres secteurs se sont établis à 90,5 millions \$ au troisième trimestre de 2012, comparativement à 76,9 millions \$ au trimestre correspondant de 2011, reflétant principalement un volume d'activité plus élevé dans les deux catégories d'activité. **Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits se sont chiffrés à 269,0 millions \$**, soit à un niveau comparable à celui des neuf premiers mois de 2011.

Le résultat d'exploitation au troisième trimestre de 2012 s'est établi à 10,6 millions \$, soit à un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2011. **Pour les neuf premiers mois de 2012, le résultat d'exploitation s'est établi à 26,2 millions \$**, comparativement à

29,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2011, reflétant principalement un ratio de marge brute moins élevé.

8.2 – O&M

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant du secteur O&M	304,5 \$	308,3 \$	981,1 \$	1 016,8 \$
Résultat d'exploitation provenant du secteur O&M	15,9 \$	8,5 \$	28,0 \$	29,8 \$
Ratio du résultat d'exploitation sur les produits provenant du secteur O&M (%)	5,2 %	2,8 %	2,9 %	2,9 %

Au troisième trimestre de 2012, les produits de la catégorie O&M se sont chiffrés à 304,5 millions \$, soit à un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2011. Pour les neuf premiers mois de 2012, les produits se sont établis à 981,1 millions \$, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2011.

Au troisième trimestre de 2012, le résultat d'exploitation s'est chiffré à 15,9 millions \$, comparativement à 8,5 millions \$ au troisième trimestre de 2011, reflétant principalement un ratio de marge brute plus élevé. Pour les neuf premiers mois de 2012, le résultat d'exploitation s'élevait à 28,0 millions \$, soit à un niveau comparable à celui de la période correspondante de 2011.

8.3 – ICI

SNC-Lavalin fait des investissements dans des concessions d'infrastructure dans certaines infrastructures du secteur public telles que les aéroports, les ponts, les bâtiments de services publics et culturels, l'énergie, les réseaux de transport en commun, les routes et l'eau, qui sont regroupés dans le secteur ICI et décrits à la section 9.3 du rapport de gestion inclus dans le rapport financier 2011 de la Société.

8.3.1 – VALEUR COMPTABLE NETTE DES ICI

Compte tenu de l'effet important des ICI dans l'état consolidé de la situation financière de la Société, celle-ci fournit des informations supplémentaires à la note 4 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2012 sur la valeur comptable nette de ses ICI, selon la méthode de comptabilisation utilisée dans l'état consolidé de la situation financière de SNC-Lavalin.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2012	31 décembre 2011
ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	847,5 \$	721,9 \$
ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	368,3	350,2
ICI comptabilisés selon la méthode du coût	319,6	293,2
Valeur comptable nette des ICI	1 535,4 \$	1 365,3 \$

Au 30 septembre 2012, la Société estime que la juste valeur de ses ICI est supérieure à leur valeur comptable nette, avec les investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et AltaLink ayant les justes valeurs estimées les plus élevées de tout son portefeuille d'ICI. Les valeurs comptables nettes des investissements de la Société dans l'Autoroute 407 et dans AltaLink s'établissent respectivement à néant et à 726,3 millions \$ au 30 septembre 2012.

8.3.2 – RÉSULTATS D'EXPLOITATION PROVENANT DU SECTEUR ICI

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	TROISIÈME TRIMESTRE		NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 SEPTEMBRE	
	2012	2011	2012	2011
Produits provenant des ICI	127,5 \$	115,0 \$	368,9 \$	345,5 \$
Résultat d'exploitation :				
Provenant de l'Autoroute 407	14,7 \$	13,8 \$	44,0 \$	60,0 \$
Provenant des autres ICI	16,2	11,8	42,5	31,7
Résultat d'exploitation provenant des ICI	30,9 \$	25,6 \$	86,5 \$	91,7 \$

Les investissements de la Société sont comptabilisés selon la méthode du coût, la méthode de la mise en équivalence ou la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle. La relation entre les produits et le résultat d'exploitation (qui correspond au résultat net pour les ICI) n'est pas pertinente pour l'évaluation du rendement du secteur, puisqu'une partie importante des investissements est comptabilisée selon la méthode du coût ou de la mise en équivalence, méthodes qui ne reflètent pas les postes individuels des résultats financiers de chaque ICI.

Au troisième trimestre de 2012, le résultat d'exploitation provenant des ICI s'est établi à 30,9 millions \$, comparativement à 25,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'un apport plus élevé provenant d'AltaLink, partiellement contrebalancé par un apport moins élevé provenant de SKH. Le résultat d'exploitation provenant des ICI s'est chiffré à 86,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 91,7 millions \$ pour la période correspondante de 2011, principalement en raison de dividendes moins élevés provenant de l'Autoroute 407, alors qu'un dividende spécial de 18,5 millions \$ a été déclaré et versé à la Société au deuxième trimestre de 2011, ainsi que d'un

apport moins élevé provenant de SKH, partiellement contrebalancés par un apport plus élevé provenant d'AltaLink.

9 – LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des liquidités et ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- > L'examen de la **position de trésorerie nette et des liquidités discrétionnaires** de la Société;
- > L'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie; et
- > L'évaluation du **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires** de la Société (« RCPMA »).

9.1 – POSITION DE TRÉSORERIE NETTE ET LIQUIDITÉS DISCRÉTIONNAIRES

Le maintien d'une situation financière solide avec une position de trésorerie nette suffisante pour réaliser ses projets d'exploitation, d'investissement et de financement constitue un objectif financier clé de la Société.

La **position de trésorerie nette** de la Société, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie provenant des ICI et sa dette avec recours de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, se présentait comme suit:

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)	30 septembre 2012	31 décembre 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 113,7 \$	1 231,0 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale	122,0	30,9
Dette avec recours	348,5	348,4
Position de trésorerie nette	643,2 \$	851,7 \$

La **position de trésorerie nette se chiffrait à 643,2 millions \$ au 30 septembre 2012**, comparativement à 851,7 millions \$ au 31 décembre 2011. La diminution constatée dans la position de trésorerie nette est principalement attribuable aux liquidités affectées aux activités d'investissement et de financement provenant des autres activités. Se reporter à la section 9.2 du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

En plus de déterminer sa position de trésorerie nette, la Société estime ses **liquidités discrétionnaires**, qui sont une mesure financière non définie par les IFRS correspondant au montant de trésorerie et

d'équivalents de trésorerie non affecté à des activités, aux investissements dans des ICI et à la balance des paiements dus pour les acquisitions d'entreprises effectuées. Par conséquent, les liquidités discrétionnaires sont calculées au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale à la fin de la période, ajustés en fonction des besoins de trésorerie estimatifs pour terminer les projets existants et des encaissements nets estimatifs à l'achèvement des projets d'envergure en cours, et déduction faite des engagements restants à investir dans des ICI et de la balance des paiements dus pour les acquisitions d'entreprises effectuées.

Les liquidités discrétionnaires se sont établies à environ 550 millions \$ au 30 septembre 2012, comparativement à environ 750 millions \$ au 31 décembre 2011. Cette diminution est principalement attribuable à des fluctuations des besoins de trésorerie pour terminer des projets en cours, ainsi qu'à l'acquisition d'entreprises et à des paiements pour des participations dans une entité contrôlée conjointement.

9.2 – ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

NEUF MOIS TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS)

	2012	2011
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités opérationnelles	223,5 \$	500,6 \$
Activités d'investissement	(691,7)	(545,7)
Activités de financement	356,1	(189,3)
Diminution liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus dans des établissements à l'étranger	(5,2)	(0,1)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(117,3)	(234,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 231,0	1 235,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 113,7 \$	1 000,6 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1,1 milliard \$ au 30 septembre 2012, comparativement à 1,0 milliard \$ au 30 septembre 2011, tel qu'il est décrit ci-dessous.

9.2.1 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les liquidités provenant des activités d'exploitation se sont établies à 223,5 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 500,6 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Cette diminution était principalement attribuable à :

- > Des liquidités affectées à la variation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie de 200,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à la trésorerie provenant de la variation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie

de 53,3 millions \$ pour la période correspondante de 2011, reflétant essentiellement des besoins en fonds de roulement plus élevés.

- > Une diminution de 96,4 millions \$ du résultat net qui s'est établi à 214,8 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 311,2 millions \$ pour la période correspondante de 2011.

9.2.2 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour les neuf premiers mois de 2012, les liquidités affectées aux activités d'investissement étaient de 691,7 millions \$, comparativement à 545,7 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Les principales activités d'investissement ont porté sur les éléments suivants :

- > L'acquisition d'immobilisations corporelles provenant d'ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale, pour un décaissement total de 524,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 344,9 millions \$ pour la période correspondante de 2011, tous deux attribuables à AltaLink, principalement liés à ses dépenses en immobilisations dans des projets de transport d'électricité.
- > L'acquisition d'immobilisations corporelles dans le cadre des activités des catégories Services, Ensembles et O&M pour un décaissement total de 75,9 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2012, comparativement à 48,1 millions \$ pour la période correspondante de 2011.
- > Les paiements dans des ICI se sont élevés à 48,5 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2012, reflétant surtout les paiements faits au titre des projets de nickel Ambatovy et Piramal Roads Infra Private Limited, comparativement à 83,1 millions \$ à la période correspondante de 2011, reflétant principalement des paiements au titre d'Astoria Project Partners II LLC, du projet de nickel Ambatovy et de Rayalseema Expressway Private Limited.
- > Les paiements de 40,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2012 liés à la participation dans SNC-Lavalin Fayez Engineering, entité contrôlée conjointement en Arabie saoudite.

9.2.3 – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les liquidités provenant des activités de financement se sont établies à 356,1 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement aux liquidités affectées aux activités de financement de 189,3 millions \$ pour la période correspondante de 2011. Les principales activités de financement ont été les suivantes:

- > L'augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des ICI, qui a totalisé 504,9 millions \$ pour les neuf premiers mois de 2012, comparativement à 202,4 millions \$ pour la période correspondante de 2011, principalement attribuable à AltaLink. Le remboursement de la dette sans recours provenant des ICI a atteint 46,1 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2012, comparativement à 6,8 millions \$ à la période correspondante de 2011.
- > En vertu de son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités, la Société a racheté 175 700 actions et 649 400 actions au cours des neuf premiers mois de 2012 et 2011 pour des contreparties totales en espèces de 6,9 millions \$ et de 36,1 millions \$, respectivement.
- > L'émission d'actions suivant la levée d'options sur actions, qui a généré des liquidités de 5,7 millions \$ au cours des neuf premiers mois de 2012 (173 637 options sur actions à un prix moyen de 33,05 \$), comparativement à 15,5 millions \$ au cours des neufs premiers mois de 2011 (471 561 options sur actions à un prix moyen de 32,83 \$). Au 24 octobre 2012, 5 451 984 options sur actions étaient en cours. À la même date, le nombre d'actions émises et en circulation était de 151 034 972.
- > Pendant les neuf premiers mois de 2012 et de 2011, la Société a payé des dividendes totalisant 99,7 millions \$ et 95,1 millions \$, respectivement.
- > L'acquisition de la participation de 23,08 % de Macquarie Essential Assets Partnership dans AltaLink pour une contrepartie totale en espèces de 228,8 millions \$ au troisième trimestre de 2011. Dans le cadre de cette transaction, la Société a aussi fait l'acquisition d'une débenture d'une filiale pour 50,0 millions \$.

9.3 – DETTE AVEC RECOURS – COTE DE CRÉDIT

Le 28 mars 2012, **DBRS a confirmé** la cote de crédit des débentures de la Société à **BBB (élevée)**, et a **revu les perspectives, les faisant passer de bonnes à stables**. Le 20 avril 2012, **Standard & Poor's a avéré** la cote de crédit des débentures de la Société à **BBB+** et **revu les perspectives, les faisant passer de stables à négatives**.

9.4 – DIVIDENDES DÉCLARÉS

Le 25 mars 2012, le 3 mai 2012, le 3 août 2012 et le 2 novembre 2012, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,22 \$ par action, payable le 12 avril 2012, le 31 mai

2012, le 31 août 2012 et le 30 novembre 2012, respectivement, ce qui représente une augmentation de 4,8 % par rapport aux dividendes de 0,21 \$ par actions aux périodes correspondantes de 2011.

9.5 – RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES

(« RCPMA »)

Le RCPMA, qui est une mesure financière non définie par les IFRS, est un indicateur clé utilisé pour mesurer le rendement des capitaux propres de la Société. Le RCPMA, tel qu'il est calculé par la Société, correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, excluant les « autres composantes des capitaux propres ». Tel qu'il est mentionné à la section 5 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2011 de la Société, la réalisation d'un rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires de la Société au moins égal au rendement des obligations à long terme du Canada plus 600 points de base est un objectif financier clé de la Société.

Le RCPMA a été de 14,2 % pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2012, comparativement à 24,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est supérieur à l'objectif de la Société consistant à dépasser d'au moins 600 points de base le rendement des obligations à long terme du Canada pour la période, soit un total de 8,5 %.

9.6 – INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, et la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 27 des états financiers annuels consolidés audités de 2011 de la Société. Au cours des neuf premiers mois de 2012, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, de la gestion connexe des risques et de la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

10 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des transactions avec certains de ses ICI. Les participations dans lesquelles SNC-Lavalin a une influence notable ou un contrôle conjoint, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, sont considérées comme des parties liées, conformément aux IFRS.

Conformément aux IFRS, les profits intra-groupe tirés de produits provenant d'ICI comptabilisés selon les méthodes de la mise en équivalence ou de la consolidation intégrale sont éliminés dans la période où ils sont générés, à l'exception des profits réputés avoir été réalisés par l'ICI. Les profits découlant des transactions avec des ICI comptabilisés selon la méthode du coût ne sont pas éliminés, conformément aux IFRS.

Le traitement comptable des profits intra-groupe est présenté ci-dessous :

ICI	MÉTHODE DE COMPTABILISATION	TRAITEMENT COMPTABLE DES PROFITS INTRA-GROUPE
AltaLink	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par AltaLink en vertu de l'application de la loi par un organisme gouvernemental de réglementation indépendant.
ICI comptabilisés en vertu de l'IFRIC 12	Méthode de la consolidation intégrale	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
	Méthode de la mise en équivalence	Pas d'élimination à la consolidation dans la période où ils sont générés, puisque les transactions sont considérées comme ayant été réalisées par l'ICI en vertu de l'entente conclue avec son client.
Autres	Méthode de la mise en équivalence	Élimination dans la période où ils sont générés, comme réduction de l'actif sous-jacent et, par la suite, constatation sur la période d'amortissement de l'actif correspondant.
	Méthode du coût	Pas d'élimination, conformément aux IFRS.

Pour le troisième trimestre et les premiers neuf mois de 2012, SNC-Lavalin a constaté des produits de 184,5 millions \$ (troisième trimestre de 2011 : 147,1 millions \$) et 542,5 millions \$ (premiers neuf mois de 2011 : 404,9 millions \$), respectivement, tirés des contrats avec des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. SNC-Lavalin a aussi constaté sa quote-part du résultat net provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence de 20,8 millions \$ pour le troisième trimestre de 2012 (troisième trimestre de 2011 : 23,9 millions \$) et de 55,5 millions \$ pour les premiers neuf mois de 2012 (premiers neuf mois de 2011 : 80,7 millions \$). Pour le troisième trimestre et les premiers neuf mois de 2012, les produits intra-groupe découlant des transactions avec AltaLink d'un montant de 191,9 millions \$ (troisième trimestre de 2011 : 101,1 millions \$) et de 509,6 millions \$ (premiers neuf mois de 2011 : 213,6 millions \$), respectivement, ont été éliminés à la consolidation alors que les profits sur ces transactions n'ont pas été éliminés.

Les créances clients de SNC-Lavalin provenant des ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 20,3 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 43,7 millions \$). Les autres actifs financiers courants de SNC-Lavalin à recevoir d'ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 147,3 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 83,0 millions \$). L'engagement de SNC-Lavalin restant à investir dans ces ICI comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence était de 141,5 millions \$ au 30 septembre 2012 (31 décembre 2011 : 129,0 millions \$).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

11 – CONVENTIONS COMPTABLES ET MODIFICATIONS

La Société a établi ses conventions et méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2012 conformément aux IFRS. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société pour plus d'information sur les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers, car elles restent inchangées pour le troisième trimestre de 2012.

Les hypothèses clés et les estimations adoptées par la direction en vertu des IFRS, et leur incidence sur les montants figurant aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes, ont été divulgués dans les états financiers consolidés annuels audités de 2011 de la Société et restent inchangés pour le troisième trimestre de 2012.

11.1 – NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES EN VUE D'ÊTRE APPLIQUÉES À UNE DATE ULTÉRIEURE

Les normes et les modifications aux normes existantes suivantes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), remplace l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et le SIC-12, *Consolidation — Entités ad hoc*, et énonce les principes permettant de déterminer qu'une entité en contrôle une autre.
- > L'IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »), remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et le SIC-13, *Entités contrôlées conjointement — Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement.

- > L'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »), établit les obligations d'information exhaustives pour toutes les formes de participation dans d'autres entités, y compris dans des partenariats, des entreprises associées et des entités ad hoc.
- > L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, regroupe toutes les dispositions des IFRS concernant l'évaluation à la juste valeur et les informations à fournir à ce sujet.
- > L'IAS 27, *États financiers individuels*, et l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, amendées et renommées par suite de la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.
- > Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés en résultat net.
- > Modifications à l'IAS 19, *Avantages du personnel*, afin d'éliminer l'application de la méthode dite du « corridor » ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et des pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies.
- > L'International Accounting Standards Board a publié une série de modifications aux IFRS comme suit :
 - Modifications à l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.
 - Modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.
 - Modifications à l'IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.
 - Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.
 - Modifications à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relatives à l'information financière intermédiaire et informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

La norme suivante a été publiée et est applicable par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, et l'application anticipée est permise :

- > L'IFRS 9, *Instruments financiers*, porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

12 – RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes, ainsi que certaines pratiques de gestion des risques de la Société, sont décrits à la section 15 du « Rapport de gestion » inclus dans le rapport financier 2011 de la Société. Il n'y a eu de changements importants ni à ces risques et incertitudes, ni à ces pratiques de gestion des risques, au cours des neuf premiers mois de 2012, à l'exception des modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui sont présentées à la section 14, « Contrôles et procédures », du présent rapport de gestion.

Tel que décrit à la section 14, « Contrôles et procédures », la direction de la Société a repéré certaines faiblesses importantes en ce qui concerne la conception et l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de la communication de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011, faiblesses importantes qui perduraient au 30 septembre 2012. La direction de la Société a déterminé et met actuellement en œuvre un certain nombre de mesures correctives pour régler ces faiblesses importantes et renforcer les contrôles et procédures de la Société, comme il est décrit en détail à la section « Contrôles et procédures ». Toutefois, il ne peut y avoir de garantie que ces mesures seront efficaces, et la Société pourrait faire face à d'autres risques et/ou des pertes inconnus.

13 – INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LE RÉSULTAT PAR ACTION ET LES DIVIDENDES PAR ACTION)	2012			2011				2010
	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE
Produits	1 975,2 \$	1 906,3 \$	1 787,9 \$	2 118,1 \$	1 779,5 \$	1 668,7 \$	1 643,6 \$	1 825,1 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des ICI:								
Provenant de l'Autoroute 407	14,7 \$	14,7 \$	14,7 \$	17,2 \$	13,8 \$	32,3 \$	13,8 \$	18,4 \$
Provenant des autres ICI	16,2	15,8	10,4	22,3	11,8	9,4	10,6	36,2
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin excluant les ICI	84,0	2,0	42,0	36,5	98,9	60,5	51,7	104,1
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	114,9	32,5	67,1	76,0	124,5	102,2	76,1	158,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,2)	0,2	0,2	0,1	3,1	2,7	2,7	2,9
Résultat net	114,7 \$	32,7 \$	67,3 \$	76,1 \$	127,6 \$	104,9 \$	78,8 \$	161,6 \$
Résultat de base par action (\$)	0,76 \$	0,22 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,83 \$	0,68 \$	0,50 \$	1,05 \$
Résultat dilué par action (\$)	0,76 \$	0,21 \$	0,44 \$	0,50 \$	0,82 \$	0,67 \$	0,50 \$	1,04 \$
Dividendes déclarés par action (\$)	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,22 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$	0,21 \$

14 – CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur *l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

14.1 - FAIBLESSES IMPORTANTES DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme il est indiqué dans le « Rapport de gestion » 2011 de la Société, le chef de la direction par intérim et le chef des affaires financières, dans le cadre de leur évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011, qui tenait compte des constatations de l'examen indépendant, ont identifié certaines faiblesses importantes¹ en ce qui concerne la conception et l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2011. Le chef de la direction de la Société et le chef des

¹ Dans les présentes, le terme « faiblesse importante » a le sens qui lui est donné dans le Règlement 52-109 et désigne toute déficience ou combinaison de déficiences du contrôle interne à l'égard de l'information financière faisant qu'il est raisonnablement possible qu'une inexactitude importante dans les états financiers annuels ou le rapport financier intermédiaire de l'émetteur assujéti ne soit pas prévenue ou détectée en temps opportun.

affaires financières ont conclu que ces faiblesses importantes perduraient au 30 septembre 2012, à savoir:

1. Le contournement par la direction des contrôles internes compris dans la politique sur les agents. L'examen indépendant a révélé que l'ancien chef de la direction, à la demande de l'ancien vice-président directeur de la Construction (l'« ancien VPD Construction »), a contourné les contrôles relativement à l'autorisation de paiements versés à des agents commerciaux ce qui était non conforme à la politique sur les agents et une violation du code d'éthique.

Les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière sont assujettis à des limites qui leur sont inhérentes, y compris la capacité de la direction de contourner les contrôles internes. Le fait que les membres de la direction aient la capacité absolue de contourner les contrôles internes expose la Société à des risques, car ces membres de la direction, et éventuellement d'autres personnes, ont ainsi la possibilité d'exercer et de dissimuler des activités illégales ou répréhensibles, de faire un mauvais usage des actifs de la Société ou de les détourner et de faire de fausses représentations dans les rapports financiers.

2. La non-conformité et les contrôles inefficaces à l'égard de la conformité au code d'éthique et à la politique sur les agents. L'examen indépendant a révélé que les dispositions du code d'éthique exigeant l'enregistrement de données de façon exacte dans les registres et livres comptables n'ont pas été respectées par l'ancien chef de la direction et l'ancien VPD Construction en ce qui a trait à l'une ou l'autre des constatations suivantes:
 - > rattachement fautif de certains contrats d'agent aux projets auxquels ils ne se rapportaient pas et dissimulation de ce fait;
 - > inscriptions irrégulières de paiements dans le cadre de certains contrats d'agent dans les livres comptables de la Société et dissimulation de celles-ci; et
 - > la non-conformité de la politique sur les agents.

Toute non-conformité et/ou tout contrôle inefficace à l'égard des politiques relatives à l'embauche d'agents commerciaux, au recours approprié à leurs services, à la vérification de leur intégrité, aux relations contractuelles avec ceux-ci et/ou à la supervision de leur conduite expose la Société à des risques d'activités inappropriées ou illégales exercées par ses employés et ses agents, de mauvaise utilisation ou de détournement d'actifs de la Société, et de dissimulation de telles activités par la falsification de la documentation et des registres de la Société, ce qui pourrait influencer sur la fiabilité de l'information financière de la Société.

14.2 - MESURES CORRECTIVES

Sur recommandation du comité d'audit, le conseil d'administration a adopté les recommandations visant la prise de mesures correctives découlant de l'examen indépendant. Ces recommandations visaient à renforcer les normes de conduite, à accentuer et à améliorer les contrôles et les processus internes et à examiner le contexte de conformité. En outre, la direction de la Société a déterminé et commencé à mettre en œuvre un certain nombre de mesures en vue de traiter les faiblesses importantes mentionnées précédemment et de continuer à renforcer les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Société. Le conseil d'administration a enjoint la direction d'établir un plan et un échéancier pour la mise en œuvre de toutes ces mesures et continue de surveiller leur mise en œuvre.

MESURES CORRECTIVES À L'ÉGARD DES FAIBLESSES IMPORTANTES

Un sommaire des mesures correctives qui ont été adoptées pour régler les faiblesses importantes mentionnées précédemment et de la situation concernant leur mise en œuvre est présenté ci-dessous.

- > Une « politique sur le contournement par la direction », qui a été approuvée par le conseil d'administration, prévoit les procédures devant être suivies i) en cas de dérogations acceptables par la direction aux politiques et aux procédures de la Société et ii) chaque fois qu'une personne occupant des fonctions de gestion ou de supervision ou un autre employé demande ou exige une dérogation aux politiques et aux procédures de la Société. La nouvelle politique a été communiquée à tous les employés en mai 2012, affichée sur le site intranet de la Société et est accessible à tous les employés. Un programme de formation sur la nouvelle politique est en cours et est en voie d'être déployé pour tous les employés;
- > Le code d'éthique a été modifié pour inclure une obligation de signaler toute violation ou proposition de violation au code d'éthique, sous réserve des lois applicables. Ces modifications ont été approuvées par le conseil d'administration, communiquées à tous les employés en mai 2012, affichées sur le site intranet de la Société et sont accessibles à tous les employés. Un programme de formation sur le code d'éthique modifié est en cours et est en voie d'être déployé pour tous les employés;
- > Diverses modifications à la politique sur les agents qui ont été approuvées par le conseil d'administration en mars 2012 ont été mises en œuvre ou sont actuellement mises en œuvre, notamment:
 - o un comité d'examen des agents a été créé pour examiner et approuver la conclusion de tout contrat d'agent conformément à certains critères;

- l'examen annuel de la politique sur les agents par le comité de gouvernance du conseil d'administration a été ajouté au mandat du comité de gouvernance;
- la confirmation annuelle du respect de la politique sur les agents par le vice-président directeur responsable de cette politique a été ajoutée au mandat du comité d'audit. La première confirmation annuelle a été complétée au cours du troisième trimestre de 2012;
- des procédures de contrôle diligent renforcées ont été adoptées pour tous les contrats d'agent potentiels, y compris une liste de contrôle des « signaux d'alarme » et une attestation d'intégrité par la haute direction à la suite du contrôle diligent; et
- une exigence de suivre la formation en bonne et due forme sur le code d'éthique a été adoptée à l'intention des agents commerciaux de la Société.

Le conseil d'administration, le comité d'audit et la direction de la Société vont continuer d'envisager et, si jugé approprié, d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures correctives additionnelles afin de traiter les faiblesses importantes mentionnées ci-dessus. De plus, la Société a embauché, au troisième trimestre de 2012, un expert indépendant qui fournira des conseils quant au progrès de la mise en œuvre des mesures correctives, ainsi que toutes autres observations et suggestions qui pourraient mériter plus amples considérations.

MESURES DE RENFORCEMENT CONTINU DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Un certain nombre d'autres mesures ont été adoptées et mises en œuvre, ou sont actuellement mises en œuvre, afin de continuer à renforcer les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Société, notamment:

- > un plan de communication a été établi, mettant l'accent sur l'importance du respect du code d'éthique comme valeur fondamentale dans tous les aspects des activités de la Société et des programmes améliorés de formation sur le code d'éthique sont actuellement mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisation;
- > l'étendue des plaintes et des signalements en vertu de la politique de signalement de la Société a été élargie en vue d'y inclure toutes les violations au code d'éthique;
- > une surveillance particulière de la conformité au code d'éthique et l'administration de la politique de signalement par le comité de conformité et d'éthique a été approuvée et est reflétée dans la Charte du comité de conformité et d'éthique, celui-ci devant rendre compte trimestriellement de ses activités au comité d'audit et au comité des ressources humaines;

- > les pratiques existantes des auditeurs internes qui font directement rapport au comité d'audit et l'examen et la révision continus du mandat de la fonction d'audit interne de la Société auprès du comité d'audit ont été formellement documentés;
- > la ligne hiérarchique principale des vice-présidents des finances des divisions a été modifiée afin que ceux-ci relèvent directement du chef des affaires financières; et
- > l'établissement des procédures finales et approbations à l'égard des niveaux d'autorité est prévu d'ici la fin de l'année.

14.3 – MODIFICATIONS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les mesures correctives décrites précédemment qui ont été mises en œuvre, ou pour lesquelles la mise en œuvre a continué, durant le trimestre terminé le 30 septembre 2012 pour régler les faiblesses importantes ont eu une incidence importante, ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La Société continue de mettre en œuvre dans ses différentes divisions une nouvelle solution de gestion financière faisant partie de sa plateforme intégrée. Avec la conversion de divisions additionnelles durant le deuxième trimestre de 2012, la mise en œuvre globale de cette solution de gestion financière est considérée comme ayant eu une incidence importante, ou comme étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière au troisième trimestre 2012 du fait que plusieurs nouveaux contrôles automatisés ont été ajoutés pour compléter ou remplacer certains contrôles existants.

15 – LITIGES

Le 1er mars 2012, une « requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et de se voir attribuer le statut de représentant » (la « Requête québécoise ») a été déposée devant la Cour supérieure du Québec, au nom des personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin entre le 13 mars 2009 et le 28 février 2012 inclusivement sur le marché primaire ou secondaire. Les réclamations mises de l'avant par la Requête québécoise se fondent sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières et sur la responsabilité civile pour négligence découlant de fausses représentations.

Le 9 mai 2012, deux recours collectifs ont été intentés devant la Cour supérieure de l'Ontario au nom de toutes les personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de différentes périodes. Ces deux recours ont été regroupés en un seul (le « Recours ontarien ») le 29 juin 2012. Le Recours ontarien recherche une condamnation à des dommages-intérêts pour le compte de toutes les

personnes qui ont acquis des valeurs mobilières de SNC-Lavalin au cours de la période allant du 6 novembre 2009 au 27 février 2012 (la « période visée par le recours collectif »). Les réclamations mises de l'avant par le Recours ontarien se fondent, entre autres, sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières et la common law découlant de déclarations inexactes.

La Requête québécoise et le Recours ontarien (collectivement, les « Recours ») allèguent que certains documents émis par SNC-Lavalin contenaient des fausses représentations ou des déclarations inexactes concernant, entre autres, les pratiques de gouvernance, la suffisance des contrôles et des procédures et le résultat net déclaré pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 de SNC-Lavalin, ainsi que le respect de son code d'éthique.

Dans le cadre de chacun des Recours, on réclame des dommages-intérêts fondés sur la baisse de la valeur marchande des valeurs mobilières achetées par les membres des groupes proposés lorsque SNC-Lavalin a émis un communiqué de presse daté du 28 février 2012 ainsi que d'autres dommages-intérêts généraux et des frais. Dans le cadre du Recours ontarien, on réclame également des dommages-intérêts additionnels en raison d'une autre baisse du cours des actions qui serait survenue le 25 juin 2012.

Le 19 septembre 2012, le juge saisi du Recours ontarien a accepté que les demandresses limitent leurs réclamations à celles fondées sur la responsabilité légale prévue à la Loi sur les valeurs mobilières découlant de déclarations inexactes, conformément à une entente conclue entre les parties. Le juge a autorisé les demandresses à aller de l'avant avec les réclamations fondées sur la responsabilité légale et a certifié un recours collectif regroupant les actionnaires ayant acheté des actions de SNC-Lavalin au cours de la période visée par le recours collectif, à l'exclusion des résidents du Québec. Les parties ont convenu que la même demande sera présentée au juge saisi de la Requête québécoise et visera les résidents du Québec.

En raison des incertitudes inhérentes liées aux litiges, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces poursuites ou de déterminer le montant de toute perte éventuelle, le cas échéant, et SNC-Lavalin pourrait, dans l'avenir, être visée par d'autres recours collectifs ou litiges.